


La SALMO TREK


PROCEDURE D'INSCRIPTION SUR L'APPLI MY FFPS

 Les deux compétiteurs doivent être titulaire de la carte de pêche (permis de pêche). La Salmo Trek est une compétition officielle de la FFPS. Les participants doivent avoir une licence de l'année en cours (voir détail ci-dessous). La licence vous permet en outre d'être assuré. Un certificat d'aptitude à la pratique du sport est obligatoire. Un modèle est disponible dans les documents sur le site.

 Tout d'abord, les deux compétiteurs doivent, après avoir téléchargé My FFPS (depuis l'Apple Store ou le Play Store) :

- ouvrir un compte sur cette application,
- sélectionner la compétition La Salmo Trek
- cliquer sur le bouton vert « s'inscrire ».
- associer les deux compétiteurs afin de constituer votre équipe
- accepter le principe et valider

Alors un message apparaît : « Bravo etc... L'inscription sera validée dès réception de votre paiement ».

 Ensuite, il faut que l'un des deux membres de l'équipe clique sur le bouton (rectangle bleu) pour accéder à la plate-forme de paiement en ligne. Procéder au paiement pour l'équipe en ayant en sa possession tous les éléments qui vont lui être demandés : Adresses mail, n° de tél, et télécharger une licence si vous en avez déjà une.

Tous les champs du formulaire doivent être remplis pour payer. Dans le cas d'une commande de licence événementielle, il faut cliquer sur le bouton "oui". Le certificat médical vous sera demandé à l'accueil de l'épreuve, le jour de la compétition. Sans ce certificat médical, vous ne pourrez pas participer.

 **Votre inscription ne sera validée que si vous avez respecté cette procédure.**